

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

1 de valider les avis présentés par la commission pour les certificats d'urbanisme , les permis de construire , les déclarations préalables de travaux et de ne pas préempter pour les propriétés concernées

2 de valider les avis de la commission pour la cession des parcelles indiquées

3 de valider le fond de concours avec la CCBA pour l'achat d'un sanitaire à lombricompost qui sera installé sur l'aire de pique nique attenante à la voie douce.

4 d'étendre le réseau d'éclairage public sur l'impasse du Buisson non éclairée à ce jour et de solliciter les subventions correspondantes

5 pour les bâtiments de la commune loués, d'actualiser les Baux respectifs et d'actualiser les montants de location

6 d'adresser une nouvelle fois la demande d'adhésion au réseau Tout en Bus pour obtenir la desserte de la commune

7 de valider la décision modificative présentée pour accorder les parties fonctionnement et investissement

8 de signer la convention Lire et Faire Lire avec la FOL pour l'école, la bibliothèque et le conseil municipal des enfants grâce aux lecteurs bénévoles et dévoués

9 de signer la convention avec Les Nouvelles Envolées du Théâtre de Privas pour le spectacle « L'histoire du Petit K » présenté aux scolaires et au public le 6 octobre 2020

10 de désigner un élu Guillaume Oliveiro et d'une employée Christine Dupland au CNAS

Le maire et son adjointe présente la recherche de médecins engagée par les appels adressés dans toutes les facultés de médecine de France et de Belgique. Cette recherche va se poursuivre sur les réseaux sociaux à l'aide de la commission informatique.